



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ

53^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 25 et JEUDI 26 MAI 2022

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

◆ Parution du règlement	A l'obtention du permis d'organisation de la Ligue, soit le 25/03/2022
◆ Ouverture des engagements	A la parution du Règlement
◆ Clôture des engagements	Lundi 16 mai 2022 à 24H00
◆ Parution du carnet d'itinéraire	Mercredi 18 mai 2022
◆ Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 22 mai 08H00 à 20H00 Mercredi 25 mai 08H00 à 20H00
◆ Vérifications administratives	Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 25 mai de 17H00 à 20H15 Jeudi 26 mai de 06H45 à 08H15
◆ Vérifications techniques	Devant Salle des Fêtes Mercredi 25 mai de 17H15 à 20H30 Jeudi 26 mai de 07H00 à 08H30
◆ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit)	Mercredi 25 mai à 16H45
◆ 1 ^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs	Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 25 mai à 20H00
◆ Publication équipages admis au départ	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 26 mai 2022 à 09H00
◆ Publication des heures et ordres départ	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 26 mai 2022 à 09H00
◆ Départ 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 26 mai 2022 à 10H00
◆ Arrivée 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 26 mai 2022 à 17H13
◆ Vérifications finales	Station Total St Rémy Jeudi 26 mai 2022 à 17H30
	Taux horaire de ma main d'œuvre : 60 € TTC
◆ Publication des résultats du Rallye	Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 26 mai 2022, au plus tard 30 mn après arrivée dernière voiture
◆ Remise des Prix	Podium arrivée St Rémy(1) Jeudi 26 mai 22 fin du Parc Fermé ou Salle des Fêtes en cas d'intempéries

ARTICLE 1P – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique, le **Jeudi 26 mai 2022**, avec le concours des Associations Sportives de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de **ST REMY SUR DUROLLE**, le :

53^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et a reçu le
N° Visa FFSA délivré par la Ligue : N° 242 en date du 25 Mars 2022.

Comité d'organisation

Président Jacques COURTADON
Membres David APPARAILLY - Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK – Serge PEGOLOTTI –
Mathieu SAUZEDDE

Secrétariat du Rallye

8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83

E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye

Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE

Mercredi 25 mai 2021 de 17H30 à 21H00 et Jeudi 25 mai 2022 de 06H45 à 20H30

Organisateur Technique (Idem Organisateur Administratif)

Président Jacques COURTADON - A.S.A. Dôme-Forez - 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales éditées par la FFSA.

1.1P - Officiels

◆ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Josette MARTIN	Lic. 75
	Membres	Michel BEAULATON	Lic. 3816
		Régis VINCENT	Lic. 47545
		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
◆ Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs		Daniel BERTHON	Lic. 1621
◆ Directeur de Course		Michèle MARTIN	Lic. 1123
◆ Directeurs de Course Adjoints		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
		Catherine DESHAYES	Lic. 220855
◆ Directeur de Course délégué épreuve spéciale 01		Evelyne LAPALUS	Lic. 202303
◆ Directeur de Course délégué épreuve spéciale 02			
◆ Commissaires Techniques	Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
	Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
		Hervé CANTAT	Lic. 207953
		Jacques MONTJOTIN	Lic. 8818
		Emeric PASCAL	Lic. 37568
◆ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
◆ Chargés des Relations avec les Concurrents		Martine VINCENT	Lic. 44420
		Michel JUILLARD	Lic. 12787
		Jean François CHAZOT	Lic. 36790
◆ Juge de fait		Philippe LAFONT	Lic. 2902
◆ Chargé des Relations avec la Presse			
◆ Chronométrage Fédéral	Chronomètres C au départ et à l'arrivée des épreuves spéciales		
◆ Classements		PKSoft	
◆ Speaker		Christian DE LA BROSSE	
◆ Directeur de Course Voiture Tricolore		Jean-Luc DESHAYES	Lic. 61305
◆ Vérifications administratives		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
◆ Responsable Commissaires et Chargé mise en place moyens		David APPARAILLY	Lic. 49050

1.2P - Eligibilité

Le 53^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :
- la Coupe de France des Rallyes coefficient 2.
- le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1 3P - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durole le **Mercredi 25 mai 2022** de 17H00 à 20H30 et le **Jeudi 26 mai 2022** de 06H45 à 08H30. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les voitures de course rentreront immédiatement en Parc Fermé.

Le Parc Fermé de Départ sera mis en place à partir de 16H45 le Mercredi 25 mai et sera **gardé la nuit**.

ARTICLE 2P – ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 3P – CONCURRENTS ET PILOTES

3 1P - Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5P - Toute personne qui désire participer au 53^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 16 mai 2022 à 24h00**

3 1 10P - Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11 1P - Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateurs **340€**
 - aux équipages 100 % ASA Dôme Forez **300 €**
 - aux équipages 50 % ASA Dôme Forez **320 €**
- b) sans la publicité facultative des Organisateurs **680 €**

3.1 12P - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3 3P-Ordre des départs

R5/Rally2-Rally2 kit - A7S - RGT/FRGT- GT+ -GT10 - GT9 - Rally3 - A7K - F200015 - F200014 - A8 - N4 -R4 -Rally4-R3 - A6K - R2 - F200013 -A7- N3 - A6 -Rally5 - R2J - FR2 - A5K - F200012 - A5 - R1 - N2 - N1 - F200011- N2Série

ARTICLE 4P – VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

4 3P - Assistance

Un parc d'assistance est prévu sur les voies situées autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle, sauf sur la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

ARTICLE 5P – IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P – SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

6.1P - Description

Le 53^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de **122,700 km**. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte **6 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **40,050 km**.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 et 5	Les Pins - Touzet	5,850 km 3 fois
ES 2 - 4 et 6	Planche Ferrand - Moulin Arthur	7,500 km 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6.2P - Reconnaissances

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3 passages.

ARTICLE 7P – DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 8P – RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.



ARTICLE 10P – PRIX ET COUPES

* PRIX EN ESPECES AU GENERAL

1 ^{er}	340 €
2 ^{ème}	260 €
3 ^{ème}	170 €
4 ^{ème}	100 €

1 ^{ère} Dame	120 € si 2 ou plus
-----------------------	--------------------

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE

	1 à 3	de 4 à 6	de 7 à 11	12 ou plus
1 ^{er}	170€	340 €	340 €	340 €
2 ^{ème}		150 €	180 €	180 €
3 ^{ème}			110 €	120 €
4 ^{ème}				80 €

* PRIX AUX GROUPES:

- au 1^{er} de chaque groupe **160 €** si plus de 4 partants - si non un lot d'orfévrie
- au 2^{ème} de chaque groupe **80 €** si plus de 10 partants - si non un lot d'orfévrie

* COUPES (la liste des coupes n'est pas limitative)

- aux 4 premiers du classement général
- au premier de chaque classe
- au premier équipage féminin
- à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le **Judi 26 mai 2022 à la fin du Parc Fermé sur le Podium d'arrivée à Saint Rémy sur Durolle** (ou à la Salle des Fêtes du plan d'eau en cas d'intempéries).

Notre prochain rendez-vous en 2022

53^{ème} Course de Côte Régionale de COURPIERE 25 et 26 JUIN 2022



Notre partenaire pour l'hébergement au village de vacances de St Rémy



VILLAGE VACANCES
LES DEMEURES DU LAC ***
63550 Saint Rémy sur Durolle



LOCATION DE CHALETS PREMIUM
ET DE SALLE POUR TOUS
TYPES D'ÉVÉNEMENTS

www.lesdemeuresdulac.fr
0645763698

La liste des engagés, la convocation aux vérifications
et le carnet de reconnaissances seront sur :

www.asadomeforez.com



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE. DOME FOREZ



53^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON – JEUDI 26 MAI 2022

ITINERAIRE ET HORAIRE

Contrôle Horaire	ITINERAIRE	Km E.S.	Km Partiel	Temps Imparti	Km Total	Heure 1 ^o voit
CH00	Départ ST REMY Parc fermé (devant salle des Fêtes)				0,000	10h00
	PARC D'ASSISTANCE Changement de pneus autorisé (VO autour du Plan d'eau à Gauche sauf sur la digue)		1,750	15 mn		
CH 0A	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 100 m après carrefour VO de sortie - D201 en face - Bourg de St Rémy zone 30 D201 à D - VO Les Pins à D (Sens interdit autorisé pour les véhicules du rallye)		0,000		1,750	10h15
CH 1	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	12 mn	5,450	10h27
	NEUTRALISATION		0,050	3 mn		
DES 1	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D D325	0,000	0,000		5,500	10h30
AES 1 STOP	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO de Plachot. sur D325 chemin privé 100 m après VO de Plachot D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D	5,850				
CH 2	PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	25 mn	24,150	10h55
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn		
DES 2	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas D114 - D43 TD	0,000	0,000		24,400	10h58
AES 2 STOP	sur D43, Moulin d'Arthur sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat D43 - la Trappe - D43 - D64 à G - D201 à D - VO accès plan d'eau à G. - VO les Aliziers à G - VO les Genêts à D - TD sur la digue	7,500				
CH 2A	ST REMY Entrée Parc Regroupement (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	40,900	11h23
	PARC REGROUPEMENT (devant salle des Fêtes)			1h02	maxi	
CH 2B	ST REMY Sortie Parc Regroupement (Idem sortie Parc Départ)				40,900	12h25
	PARC D'ASSISTANCE (VO autour du Plan d'eau sauf sur la digue)		1,750	45 mn		
CH 2C	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 100 m après carrefour VO de sortie - D201 en face - Bourg de St Rémy zone 30 D201 à D - VO Les Pins à D (Sens interdit autorisé pour les véhicules du rallye)				42,650	13h10
CH 3	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	12 mn	46,350	13h22
	NEUTRALISATION		0,050	3 mn		
DES 3	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D D325	0,000	0,000		46,400	13h25
AES 3 STOP	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO de Plachot. sur D325 chemin privé 100 m après VO de Plachot D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D	5,850				
CH 4	PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	25 mn	65,050	13h50
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn		
DES 4	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas D114 - D43 TD	0,000	0,000		65,300	13h53
AES 4 STOP	sur D43, Moulin d'Arthur sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat D43 - la Trappe - D43 - D64 à G - D201 à D - VO accès plan d'eau à G. - VO les Aliziers à G - VO les Genêts à D - TD sur la digue	7,500				
CH 4A	ST REMY Entrée Parc Regroupement (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	81,800	14h18
	PARC REGROUPEMENT (devant salle des Fêtes)			1h02	maxi	

ITINERAIRE ET HORAIRE suite

Contrôle Horaire	ITINERAIRE	Km E.S.	Km Partiel	Temps Imparti	Km Total	Heure 1 ^o voit
CH 4B	ST REMY Sortie Parc Regroupement (Idem entrée)				81,800	15h20
	PARC D'ASSISTANCE (VO autour du Plan d'eau sauf sur la digue)		1,750	45 mn		
CH 4C	ST REMY sur VO de sortie du plan d'eau, 150 m après carrefour VO de sortie - D201 en face - Bourg de St Rémy zone 30 D201 à D - VO Les Pins à D (Sens interdit autorisé pour les véhicules du rallye)				83,550	16h05
CH 5	LES PINS sur VO carrefour VO x D325		3,700	12 mn	87,250	16h17
	NEUTRALISATION		0,050	3 mn		
DES 5	LES PINS sur RD 325 fontaine après dernière maison à D D325	0,000	0,000		87,300	16h20
AES 5 STOP	sur D325 chemin forestier à D 120 m avant carrefour VO de Plachot. sur D325 chemin privé 100 m après VO de Plachot D325 - D64 à G - D85 à D - Montpeyroux - D114 à D	5,850				
CH 6	PLANCHE FERRAND sur D114, 300m avant VO Le Gas		18,650	25 mn	105,950	16h45
	NEUTRALISATION		0,250	3 mn		
DES 6	PLANCHE FERRAND sur D114, 10m après VO Le Gas D114 - D43 TD	0,000	0,000		106,200	16h48
AES 6 STOP	sur D43, Moulin d'Arthur sur D43 120 m avant carrefour avec VO de Monat D43 - la Trappe - D43 - D64 à G - D201 à D - VO accès plan d'eau à G. - VO les Aliziers à G - VO les Genêts à D - TD sur la digue	7,500				
CH 6A	ST REMY Parc Fermé (devant salle des Fêtes)		16,500	25 mn	122,700	17h13

(*) Avance non pénalisée à l'entrée du Parc Fermé

